# REPUBLIQUE FRANÇAISE

# Commune - commune de Bourogne (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21900017100013

POSTE COMPTABLE: SGC BELFORT1

M. 14

Budget primitif voté par nature

**BUDGET**: Budget Communal (3)

**ANNEE 2021** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Note de présentation du Budget 2021 de la commune de BOUROGNE

(complément aux informations générales du BP – Informations statistiques, fiscales et financières)

Nombre d'habitants : 1914 Chiffre INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2021

Après une année 2020 marquée par un contexte sanitaire venu retarder certaines opérations d'investissement sans toutefois les remettre en cause, l'année 2021 voit la poursuite des actions engagées en fin d'année dernière, avec l'inscription de crédits de report à hauteur de 448 673 € en dépenses.

Dans le cadre de cette première année « pleine » du mandat de la nouvelle municipalité, une réflexion globale s'est engagée sur les finances communales : étude de la capacité d'auto-financement, du taux d'endettement, analyse de la structure des dépenses de fonctionnement, afin de valider certaines orientations et choix, dans un contexte national encore plus marqué qu'auparavant par les incertitudes sur les mesures de redressement des finances publiques.

Suite à la réforme de la taxe d'habitation, un nouveau schéma de financement des Collectivités est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et a imposé un débat sur la fiscalité communale.

En parallèle, la diminution des dotations de l'Etat et en particulier de la Dotation Globale de Fonctionnement s'est accrue en 2021, impactant non plus seulement la part forfaitaire (- 14 724 € par rapport à 2020) mais aussi la part « bourg-centre » et « péréquation » (- 12 302 € par rapport à 2020), se caractérisant par une baisse globale de 74 % pour la Commune depuis 2014.

# La nécessité d'assurer des ressources propres et pérennes à la Collectivité

La santé financière des Collectivités repose en partie sur leur capacité à garantir des ressources qui leur sont propres, c'est-à-dire sur lesquelles elles ont un pouvoir de décision et ainsi, la maîtrise sur le moyen/long terme.

Nous savons que les réformes successives de la fiscalité locale tendent à réduire l'autonomie financière des Collectivités en les privant de recettes fiscales par des systèmes de compensations sous forme de dotations destinées à effacer ou relativiser les effets de la réforme à l'instant T, mais sans garantie sur le caractère pérenne des montants en jeu ou des dispositifs eux-mêmes.

Les dernières réformes de la Taxe d'habitation et des bases de la taxe foncière pour locaux industriels en sont encore une illustration se traduisant au final par une baisse des impositions locales de 162 554 € (au compte 73 des impôts et taxes), à taux constants, de 2020 à 2021, compensé par une dotation de 197 269 € cette année (au compte 74 des dotations).

Nous avons vu que le résultat de la réforme est bénéficiaire pour la Collectivité cette année de + 26 866 €, mais beaucoup d'incertitudes demeurent sur la construction des budgets qui suivront, s'agissant des dotations pérennisées ou non.

La baisse constante de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), dotation historique versée par l'Etat aux Collectivités, en est l'illustration.

La Commune accuse en 2021 une baisse totale de la DGF de 27 026 € par rapport à 2020 et de 164 955 € depuis 2014.

La seule marge de manœuvre pour la Commune reste l'augmentation du taux de Taxe Foncière sur les propriétés bâties, dont le taux a été fondu avec le taux départemental à 22.57 % en 2020 (taux départemental de 16,72% et taux communal de 5.85 % en 2020).

L'ex-taux communal de 5.85 % était le plus bas de toutes les Communes composant le Grand Belfort, alors que la moyenne départementale était de 15.75 %.

Après la notification des bases d'impositions par les Services de l'Etat et la prise en compte des incidences de la réforme de la taxe d'habitation et de la loi de finances pour 2021 sur la baisse des taxes foncières pour les locaux industriels, la municipalité a décidé une augmentation de l'ordre de 5.19 % des 2 taxes foncières soit les taux d'imposition suivants :

- . Taxe foncière non bâti ...... 36.45 %.

Le produit supplémentaire au titre de ces augmentations est de 32 829 €.

Le produit total inscrit au titre des impôts directs locaux s'établit à 222 762 €, contre 352 486 € en 2020. L'allocation compensatrice de l'Etat au titre de la Taxe foncière et de la taxe d'habitation s'établit à 199 014 € au total cette année.

# La maîtrise des dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 879 930.12 €, avec un excédent antérieur reporté de 230 027.12 € (compte 002) et un virement à la section d'investissement de 353 975 €, permettant de couvrir le capital des emprunts (189 721 € en 2021), les crédits ouverts par anticipation (8027 €) et le besoin complémentaire pour l'équilibre de la section d'investissement.

Les principales dépenses de fonctionnement au titre des charges à caractère général, charges de personnel et de gestion courante sont stables ou budgétisées à la baisse.

Pour les charges à caractère général, le budgétisé de 494 636 € est inférieur au budget 2020 de 26 620 € avec, pourtant, la prise en compte de 2 réserves pour imprévus de 10 000 € pour l'entretien des bâtiments et de 15 000 € pour l'entretien du matériel roulant, postes où il existe le plus d'aléas sur le chapitre concerné. Les principaux postes évoluant à la baisse par rapport au budgétisé 2020 sont les locations mobilières (compte 6135) en diminution de 15 892 € du fait du retrait du contrat de location de matériel informatique (transfert de compétence à TDE 90 au 1<sup>er</sup> janvier 2021) et l'entretien de bâtiments publics en baisse de 12036 €, beaucoup de dépenses ayant été effectuées en fin d'année 2020.

Les dépenses prévisionnelles de personnel qui s'établissent à 829 278 € se retrouvent au même niveau que le budget primitif 2020 et représentent environ 54 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Le compte lié aux charges de personnel extérieur (compte 6218) principalement utilisé pour le recours au service de remplacement du centre de gestion 90 est en diminution nette (-69 131 €), au profit des comptes correspondant aux recrutements contractuels (CDD de droit public au compte 6413 : + 30 558 € ou contrats aidés de droit privé : + 16 524 €).

## Trésorerie SGC 1 BELFORT

Le compte des titulaires est budgétisé selon une fourchette haute en retenant des hypothèses de reprise après longue absence pour maladie et ces dépenses se retrouvent contrebalancées par les recettes liées aux remboursements d'assurance au chapitre 13- atténuations de charge (+46500 €).

Enfin, le niveau des charges de gestion courante au chapitre 65 se maintient globalement au niveau budgétisé de 2020 avec des crédits inscrits à hauteur de 161 018 €, soit + 3440 € par rapport à l'année dernière : la baisse des subventions attribuées aux associations (-4150 € au compte 6574) et aux écoles (- 4325 € au compte 657361) se trouve contrebalancée par la dépense liée au transfert de compétence informatique à TDE 90 de 8170 € (compte 65 548).

En recettes, on prévoit une diminution du produit des services de l'ordre de 10 000 €, à raison principalement de la diminution des redevances périscolaires liées à la fréquentation du service en 2021 estimée à – 20 000 € et compensée par d'autres recettes du chapitre, notamment les coupes de bois (19 500 €). La baisse des impôts et taxes de 80 000 € est compensée par la hausse de l'allocation compensatrice de l'Etat liée au nouveau schéma de financement des Collectivités territoriales au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

La poursuite des opérations d'investissement engagées en fin d'année 2020 et retardées par la crise sanitaire, sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021 :

Le solde des crédits de report est négatif de **29 050 €**, avec des dépenses à financer à hauteur de 448 673 € et des recettes à encaisser de 419 623 €.

Dans les crédits de report, figurent deux opérations importantes pour compte de tiers : l'opération liée aux démolitions du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) ANTARGAZ et l'opération de valorisation du patrimoine rue Bernardot.

Toutes deux démarrées au 2<sup>nd</sup> semestre 2020, elles sont en phase d'exécution des marchés de travaux pour s'achever en juin 2021.

Elles représentent au total 295 758 € de dépenses reportées en 2021.

D'autres opérations importantes, ayant reçu un commencement d'exécution en 2020 ou n'ayant pas pu être finalisées en 2020, se poursuivront en 2021 et font l'objet de crédits de report :

- ➤ la mise en accessibilité des 2 ERP : vestiaires du stade et église (32 050 € suivant devis signés le 27 octobre 2020) pour une livraison des travaux en mai 2021;
- ▶ les frais liés à l'enquête publique préalable à l'approbation du PLU communal: 3102 € à reporter principalement au titre de l'indemnisation du commissaire enquêteur et 2249 € de crédits d'investissement ouverts par anticipation pour régler le solde de la convention avec l'Agence d'Urbanisme en février 2021, suite à l'approbation définitive du PLU par le Conseil municipal le 16 février 2021.

Un programme d'investissement riche en études préalables pour la définition des projets futurs et en travaux d'amélioration de l'existant :

Les opérations nouvelles en investissement représentent près de 200 000 € TTC.

Des crédits sont inscrits pour un montant de 16 420 €, destinées à financer des études nécessaires à la réalisation de projets qui se concrétiseront en termes de travaux sur les budgets ultérieurs : Etude relative à la transformation des sanitaires de la cour de la médiathèque en accueil pour adolescents (6400 €), audit

## Trésorerie SGC 1 BELFORT

initial de voirie (5220 €) afin d'établir des préconisations de travaux sur les 5 années à venir, étude sur l'éclairage public (3000 €) en vue d'une réfection pluriannuelle et étude hydraulique des sols de la cour de la cure (1800 €).

En termes de travaux, 75 375 € sont inscrits en vue de l'amélioration des bâtiments scolaires : reprise du réseau d'eau potable, création d'un préau dans la cour de l'école élémentaire, reprise de la cour et nouvelle aire de jeux de l'école maternelle.

Des travaux d'amélioration de voirie sont budgétisés à hauteur de 15 538 € pour la rue Bernardot et la rue Saint-martin, travaux les plus urgents dans l'attente du diagnostic sur l'ensemble du linéaire de voirie.

S'agissant des équipements de loisirs, il est prévu de reprendre le belvédère de l'étang Lamponot pour 10 332 € et d'installer de nouvelles stations au parcours vitae (devis maximum de 25 267 €).

Il est prévu l'achat de mobilier, matériel et outillage technique et autres équipements pour un total de 11 035 €.

La Commune souhaite également se doter d'un récupérateur d'eau de pluie à installer sur le terrain des ateliers municipaux (4170 €), en vue de faciliter l'arrosage des fleurs en période de sécheresse.

Des subventions d'investissement ont été sollicitées par la Commune au titre de la DETR 2021 pour un montant total de 43 180 € pour 5 opérations mais restent dans l'attente de notification et de ce fait, non inscrites au budget.

**Budget primitif 2021** 

pauget primiting 2022	FONCTIONN	EMENT	
DEDENCES I	1 OHOHOHH	RECETTES	
DEPENSES		KECETTES	
DEPENSES REELLES	1 51/ 887 12 €	RECETTES REELLES	1 649 903.00 €
DEPENSES D ORDRE	11 068.00 €	RECETTES D'ORDRE	- €
002		002	230 027.12 €
023	353 975.00 €		
TOTAL	1 879 930.12 €	TOTAL	1 879 930.12 €
	INVESTISSI	I EMENT	
DEPENSES		RECETTES	
DEPENSES REELLES	861 331.00 €	RECETTES REELLES	1 056 260.15 €
DEPENSES D ORDRE	- €	RECETTES D'ORDRE	11 068.00 €
		024	- €
		021	353 975.00 €
001	559 972.15 €		- €
TOTAL	1 421 303.15 €	TOTAL	1 421 303.15 €

Trésorerie SGC 1 BELFORT

# Crédits de report 2021- restes à réaliser de l'année 2020

En dépenses : 448 673.00 € En recettes : 419 623.00 €

Soit un solde positif de négatif de 29 050€€

Affectation sur résultat de fonctionnement au compte 1068 : 589 022.15€

# Ratios théoriques 2021

Epargne Brute de l'exercice (CAF) : Recettes réelles de l'exercice — Dépenses réelles de l'exercice En tenant compte des ventes de terrains, des produits exceptionnelles et des atténuations de charges.

# Année 2021 135 015 .88 €

Epargne Nette de l'exercice (CAF nette) : CAF Brute de l'exercice — Annuité d'emprunt en capital à échoir au cours de l'exercice- en tenant compte des ventes de terrains, des produits exceptionnelles et des atténuations de charges.

# Année 2021 -54 704.84 €

# <u>L'endettement de la commune au 01/01/2021</u>

- Encours de la dette au 01/01/2021 : 789 320 .46 €
- Taux d'endettement 2021 théorique : 13.18 % (part des recettes consacrée au remboursement de la dette)
- Capacité de désendettement 2021 théorique : 5.84 (en nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette en y consacrant tout son épargne)

# Le personnel

Les effectifs de la commune comprenaient au 01/01/2021 :

- > 17 agents titulaires, dont 3 à temps non complet,
- > 2 agents contractuels de droit public, à temps plein,
- > 1 agent contractuel de droit privé (Contrat Parcours Emplois Compétences) à 31h/semaine.

La Commune a recours également au service de remplacement du Centre de Gestion 90 pour des missions déterminées et pour palier au remplacement d'agents titulaires en maladie. Au 01/01/2021, 1 agent était concerné.

# Sommaire

I - Informations generales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
9	16
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21 22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	LL
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	23
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A2,4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	34
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	37
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	39
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet 40
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	S5 5 5 <sub>3</sub> 4 v
C1 - Etat du personnel	41
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	44
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	45
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrête et signatures	46
D2 - Arrêté et signatures	47
DE TRIPES OF ORTHONOR	47

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. t., 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'altribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INT81237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	commune de Bourogne	BP
90017	Budget Communal	2021

# I – INFORMATIONS GENERALES I INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 914
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0
·	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du		
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate		
1 403 921,00	2 456 440,00	733,50	805,92		

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	791,48	622,00
2	Produit des impositions directes/population	116,39	337,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	862,02	785,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	588,72	296,00
5	Encours de dette/population	412,39	625,00
6	DGF/population	29,89	152,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	54,74 %	44,20 %
8	Dépenses de fonct, et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	103,41 %	88,40 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	68,30 %	37,70 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	47,84 %	79,70 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

<sup>(1)</sup> It s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ....... du .....).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET								
	V(	JE D'ENSEMBLE	A1						
	s	FONCTIONNEMENT							
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 879 930,12	1 649 903,00						
n	+	+							
REP	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)								
O R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 230 027,12						
S	=								
Ī	_	=	=						
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 879 930,12	1 879 930,12						
	п	INVESTISSEMENT							
11		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT						
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	412 658,00	1 001 680,15						
	+	+	+						
REP	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	448 673,00	419 623,00						
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)						
TS	(2)	559 972,15	0,00						
		<b>12</b>	=						
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 421 303,15	1 421 303,15						
<b>E</b>		TOTAL							
	TOTAL DU BUDGET (3)	3 301 233,27	3 301 233,27						

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

# CREDITS DE REPORTS - ETAT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT - RESTES A REALISER AU 31/12/2020

ARITGE	TOTAL	CREDITIS WOTES	REDITS VOTES   REDITS CONSOMMES   REDITS REPORTES	REDITS REPORTES	justificatifis
TOTAL 20	Immobilisations Incorporalies	15 748.00	12 053.76	3 102,00	
202	Frois réalisations doc urbanisme			3 102.00	Etudes PLU : convention avec IAUT8 du 21/11/2016 -partie reprographie : 1916 TTC-indemnité commissaire enquêteur :29116: déclaien du Président du TA de Besançon désignant le commissaire crquêteur du 28/09/2020, arrêté municipal n° 59/2020 de mise à l'enquête du 13/10/2020.
TOTAL 21	Imabilisations Corporalies	246 443.00	89 716.16	149 813,00	1997 - The state of the state o
2117	Bois et forêt			5 465.00	Programme d'investissement 2020 : devis ONF de 5464, 586 signé le 10/07/2020
2128	Autres agencements et aménagements			108 695.00	porticiparion de la commune rue Bernardot = 108 665 C: convention commune / riverains du 7-02-2020 et delibération nº 49 du 15-12-2020 attribution marchés de trevaux
81818	outres bâtiments			32 050.00	Mise en accessibilité bâthments. Veztiaires ctade idevis LIDY de 25 345, 206 signé le 27/10/2020 suivant délibération n° 41 du 6/10/2020 et église: devis LIDY de 6734,406 signé le 27/10/2020 auvant délibération n° 42 du 6/10/2020 et église: devis LIDY de 6734,406 signé le 27/10/2020 auvant délibération n° 42 du 6/10/2020.
00830	Albert grant and an analysis	170	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	3 613.00	Armoine EP pur de Charmous : devis BAUMGAR INSER de 150150 € 1 i Le signe le 1007 : eoco en sur mous. de terrain pour instaliation équipement d'eaux pluviales sur rue des Tonnellers- projets toxes nataires Rajollet du 20/12/2000: 2004420ex.
459103	TOTAL BENARON	136 701.00	2 372.19	134 328,00	135192.456 d'engagement, soit 1301.42.946 de marchés de travaux notifiés le 17/12/2020 suivant délibération n° 49 du 15/12/2020 d'ortribution marchés et maîtrise d'œuvre: marché de 6558 € TTC notifié le 26/08/2020: reste = 5049.51€ TTC.
TOTA! 458102	onération PPST PHASE 2-démolitions	267 226.00	94 448.77	161 430,00	The state of the s
458102	Maîtrise d'œuvre			9 427.00	Solde marché de maîtrise d'œuvre Espace INGB. Marché froia de 21502.56 euveir avenant n° 1 au 103.00 de la comment de paiements et foctusé à hanture de 1076.116, soit recte de 9426.396.
458102	Travaux			139 607.00	State dues mercare de 1 avec de 100 d
458102	Caardination SPS			875.00	mission SPS : convention avec CDG 90 du 3/02/2020 de 875 € 17C.
458102	Dépose des réseaux			11 521.00	Devis GBCA signés le 04/08/2020 pour un total de 7544,61 € TTC at devis ENEDIS signés le 04 /08/2020 pour 3975,44 € TTC.
TOTAL GENERAL				448 673.00	Little Control

# CREDITS DE REPORTS - ETAT DES RECETTES D'INVESTISSEMENT - RESTES A REALISER AU 31/12/2020

REDITS REPORTES	<del>`</del>	rue Bernardor-aide aux Communes: 10 000 &-evenant du 14/10/2020; rue sur le rang: arrêté attributif de	 11 879,00	attribution fonds de concours PLU: convention du 15/12/2016 et avenant de transfert du 06/03/2017: solde	9 800.00 de 3600¢ ; fond de valorisation du patrimoine 68CA pour rue Bernordot: 6200 €.	t	Rue Bernardot ( 7677 t) accessibility ou stage . Lo 349 to the control of the stage	21 592.00 préfectoraux du 23/11/2020.	2 300 00 OPTYMO pour obribus : 2300 6-courrier du 28 mars 2019	T	Convention Commune et riverdins du 07/02/2020 et déliberation n° 49 du 15/12/2020 portant arrebation	des marchés de travaux	136 701.00	arrêté préfectaral nº 90-2019-08-14-001 du 14/08/2019 : remboursement par 5 cofinanceurs du montant	total de l'opération = 262 265.62 & TTC, déduction des titres de recettes novembre 2020 de 24 913.71 &.	237 351.00		419 623.00	
APPITS WOTES (APPITS CONSOMMES) APPORTES	17 949.10							_					0.00			24 913.72			
COENTES VOTES CO	60 770 00										Ĺ		136 701,00			273 615,00			
311111111		and Address	subvention Département			במסעבתונים ביים בשונים ביים בשונים ביים ביים ביים ביים ביים ביים ביים ב		DETR	A second	Alines oroupeness			operation rue BERNARDOT			opération PPRT PHASE 2	MANAGEMAN		
a ATTA	10TA1 12	200	 1323		900	13531		1341	2000	20204			458203			458202	TOTAL des	Recettes	

solde crédits de report

-29 050,00

A Bourogne, le 31 décembre 2020 Le Maire. Baptiste GUARDIA

COMMITTED OF STATE OF

81990

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

# **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	521 255,85	0,00	494 636,12	494 636,12	494 636,12
012	Charges de personnel, frais assimilés	824 158,00	0,00	829 278,00	829 278,00	829 278,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	157 578,00	0,00	161 018,00	161 018,00	161 018,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	1 502 991,85	0,00	1 484 932,12	1 484 932,12	1 484 932,12
66	Charges financières	39 227,00	0,00	29 755,00	29 755,00	29 755,00
67	Charges exceptionnelles	40 964,00	0,00	200,00	200,00	200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues  Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
		1 583 182,85	0,00	1 514 887,12	1 514 887,12	1 514 887,12
023	Virement à la section d'investissement (5)	496 712,00		353 975,00	353 975,00	353 975,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	14 354,00		11 068,00	11 068,00	11 068,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	511 066,00		365 043,00	365 043,00	365 043,00
	TOTAL	2 094 248,85	0,00	1 879 930,12	1 879 930,12	1 879 930,12

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	13 723,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	97 374,00	0,00	88 015,00	88 015,00	88 015,00
73	Impôts et taxes	1 289 500,00	0,00	1 210 309,00	1 210 309,00	1 210 309,00
74	Dotations et participations	145 898,00	0,00	295 025,00	295 025,00	295 025,00
75	Autres produits de gestion courante	7 274,00	00,0	5 191,00	5 191,00	5 191,00
<u> </u>	Total des recettes de gestion courante	1 553 769,00	0,00	1 645 540,00	1 645 540,00	1 645 540,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 720,00	0,00	4 363,00	4 363,00	4 363,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	des recettes réelles de fonctionnement	1 558 489,00	0,00	1 649 903,00	1 649 903,00	1 649 903,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 558 489,00	0,00	1 649 903,00	1 649 903,00	1 649 903,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	230 027,12
	-
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 879 930,12

# Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	365 043,00
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.

<sup>(2)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<sup>(3)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- $(5)\ DF\ 023 = RI\ 021\ ;\ DI\ 040 = RF\ 042\ ;\ RI\ 040 = DF\ 042\ ;\ DI\ 041 = RI\ 041\ ;\ DF\ 043 = RF\ 043.$
- (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

# DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 252,00	3 102,00	19 539,00	19 539,00	22 641,00
204	Subventions d'équipement versées	00,0	0,00	0,00	0,00	00,00
21	Immobilisations corporelles	316 038,00	149 813,00	189 686,00	189 686,00	339 499,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	339 290,00	152 915,00	209 225,00	209 225,00	362 140,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	278 046,00	0,00	191 221,00	191 221,00	191 221,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	278 046,00	0,00	191 221,00	191 221,00	191 221,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	352 086,00	295 758,00	12 212,00	12 212,00	307 970,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	969 422,00	448 673,00	412 658,00	412 658,00	861 331,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	969 422,00	448 673,00	412 658,00	412 658,00	861 331,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	559 972,15
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 421 303 15

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	47 776,00	45 571,00	2 500,00	2 500,00	48 071,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	47 776,00	45 571,00	2 500,00	2 500,00	48 071,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	51 343,00	0,00	31 400,00	31 400,00	31 400,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	79 849,02	0,00	589 022,15	589 022,15	589 022,15
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	188 764,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	321 456,02	0,00	621 922,15	621 922,15	621 922,15
45	Total des opé, pour le compte de tiers (8)	358 475,00	374 052,00	12 215,00	12 215,00	386 267,00
Total o	les recettes réelles d'investissement	727 707,02	419 623,00	636 637,15	636 637,15	1 056 260,15
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	496 712,00		353 975,00	353 975,00	353 975,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	14 354,00		11 068,00	11 068,00	11 068,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total o	les recettes d'ordre d'investissement	511 066,00		365 043,00	365 043,00	365 043,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	1 238 773,02	419 623,00	1 001 680,15	1 001 680,15	1 421 303,15
						+
		R 001 SOLDE D'EXI	ECUTION POSIT	FIF REPORTE OU	ANTICIPE (2)	0,00
	Characteristics of the control of th					=
		TOTAL DES	RECETTES D'	INVESTISSEMEN	T CUMULEES	1 421 303,15

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE 365 043,00 FONCTIONNEMENT (10)	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II.
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	494 636,12		494 636,12
012	Charges de personnel, frais assimilés	829 278,00		829 278,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	161 018,00		161 018,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	29 755,00	0,00	29 755,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	11 068,00	11 068,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		353 975,00	353 975,00
Dé	penses de fonctionnement – Total	1 514 887,12	365 043,00	1 879 930,12

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	***
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 879 930,12

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	191 221,00	0,00	191 221,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	22 641,00	0,00	22 641,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	339 499,00	0,00	339 499,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	307 970,00	0,00	307 970,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
D	épenses d'investissement – Total	861 331,00	0,00	861 331,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	559 972,15
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 421 303,15

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

	1
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	1 11 1
II – PRESENTATION GENERALE DU DUDGET	II
	†···
BALANCE GENERALE DU BUDGET	ו פס ו
BALANCE GENERALE DU BUDGET	1 04

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	47 000,00		47 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	88 015,00		88 015,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 210 309,00		1 210 309,00
74	Dotations et participations	295 025,00		295 025,00
75	Autres produits de gestion courante	5 191,00	0,00	5 191,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 363,00	0,00	4 363,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
1	Recettes de fonctionnement – Total	1 649 903,00	0,00	1 649 903,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	230 027,12
	<b></b>
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 879 930,12

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	31 400,00	0,00	31 400,00
13	Subventions d'investissement	48 071,00	0,00	48 071,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 500,00	0,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		11 068,00	11 068,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	386 267,00	0,00	386 267,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		353 975,00	353 975,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	467 238,00	365 043,00	832 281,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	589 022,15
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 421 303,15

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général	521 255,85	494 636,12	494 636,12
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	47 685,00	41 545,00	41 545,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60612	Energie - Electricité	95 000,00	96 000,00	96 000,00 2 200,00
60621 60622	Combustibles Carburants	2 200,00 5 000,00	2 200,00 5 000,00	5 000,00
60623	Alimentation	3 500,00	3 300,00	3 300,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	4 500,00	4 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	13 200,00	12 490,00	12 490,00
60633	Fournitures de voirie	10 800,00	8 200,00	8 200,00
60636	Vêtements de travail	4 658,00	2 400,00	2 400,00
6064 6065	Fournitures administratives Livres, disques, (médiathèque)	5 850,00 12 500,00	4 500,00 12 500,00	4 500,00 12 500,00
6067	Fournitures scolaires	11 720,00	10 710,00	10 710,00
6068	Autres matières et fournitures	7 100,00	2 900,00	2 900,00
611	Contrats de prestations de services	15 696,00	15 450,00	15 450,00
6135	Locations mobilières	40 697,00	24 805,00	24 805,00
61521	Entretien terrains	1 940,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	27 339,00	15 303,00	15 303,00
615231 615232	Entretien, réparations voiries Entretien, réparations réseaux	6 030,00 8 180,00	8 086,00 1 16 510,00	8 086,00 16 510,00
61524	Entretien bois et forêts	18 454,00	8 000,00	8 000,00
61551	Entretien matériel roulant	20 229,00	19 783,00	19 783,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 835,00	1 735,00	1 735,00
6156	Maintenance	20 475,00	16 853,00	16 853,00
6161	Multirisques	9 897,00	10 106,00	10 106,00
617	Etudes et recherches	4 680,00	13 180,00 1 351,00	13 180,00 1 351,00
6182 6184	Documentation générale et technique  Versements à des organismes de formation	3 750,00 1 008,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	12 184,85	917,12	917,12
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	600,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	2 310,00	2 310,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 975,00	18 288,00	18 288,00
6236	Catalogues et imprimés	2 490,00	4 896,00	4 896,00
6237	Publications Transports de biene	6 614,00 0,00	6 233,00 236,00	6 233,00 236,00
6241 6247	Transports de biens Transports collectifs	6 778,00	5 831,00	5 831,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	4 800,00	4 800,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	3 000,00	3 000,000
6262	Frais de télécommunications	16 000,00	15 401,00	15 401,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	600,00	600,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 748,00	1 772,00	1 772,00
6282 6283	Frais de gardiennage (églises, forêts, .  Frais de nettoyage des locaux	2 000,00 35 163,00	3 198,00 56 287,00	3 198,00 56 287,00
63512	Taxes foncières	3 500,00	4 000,00	4 000,00
6358	Autres droits	5 000,00	2 500,00	2 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	480,00	960,00	960,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	824 158,00	829 278,00	829 278,00
6218	Autre personnel extérieur	107 671,00	38 540,00	38 540,00
6331	Versement mobilité	6 322,00	7 081,00	7 081,00
6332	Colisations versées au F.N.A.L.	539,00	425,00	425,00
6333	Particip. employeurs format* prof. cont.  Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 624,00 10 868,00	6 130,00 12 013,00	6 130,00 12 013,00
6336 6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 116,00	1 274,00	1 274,00
6411	Personnel titulaire	443 370,00	456 824,00	456 824,00
6413	Personnel non titulaire	41 881,00	72 439,00	72 439,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	16 524,00	16 524,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	62 542,00	72 868,00	72 868,00
6453	Cotinations aux A.S.S.E.D.L.C.	113 034,00 1 697,00	115 381,00 3 603,00	115 381,00 3 603,00
6454 6455	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	19 000,00	19 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 954,00	4 166,00	4 166,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 540,00	2 680,00	2 680,00
6488	Autres charges	0,00	330,00	330,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	157 578,00	161 018,00	161 018,00
6531	Indemnités	72 841,00	67 601,00	67 601,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 100,00	1 100,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6533	Cotisations de retraite	3 060,00	2 839,00	2 839,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 803,00	7 851,00	7 851,00
6535	Formation	2 709,00	2 176,00	2 176,00
6536	Frais de représentation du maire	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	60,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	100,00	100,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	9 910,00	30 731,00	30 731,00
65733	Subv. fonct. Départements	30 000,00	30 000,00	30,000,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	11 885,00	7 560,00	7 560,00
657362	Subv. fonct, CCAS	2 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	14 200,00	10 050,00	10 050,00
65888	Autres	10,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	1 502 991,85	1 484 932,12	1 484 932,12
66	Charges financières (b)	39 227,00	29 755,00	29 755,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	36 227,00	27 755,00	27 755,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	3 000,00	2 000,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	40 964,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	200,00	200,00	200,00
678	Autres charges exceptionnelles	40 764,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	1 583 182,85	1 514 887,12	1 514 887,12
023	Virement à la section d'investissement	496 712,00	353 975,00	353 975,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	14 354,00	11 068,00	11 068,00
6811	Dot. amort, et prov. Immos incorporelles	14 354,00	11 068,00	11 068,00
TOTAL D	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	511 066,00	365 043,00	365 043,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	511 066,00	365 043,00	365 043,00
	EPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	2 094 248,85	1 879 930,12	1 879 930,12

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	ET.
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 879 930,12

Détail du calcul des ICNE au	compte 66112 (5)
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des fCNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détait du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	13 723,00	47 000,00	47 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	13 223,00	46 500,00	46 500,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	500,00	500,00	500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	97 374,00	88 015,00	88 015,00
7022	Coupes de bois	17 234,00	19 500,00	19 500,00
7023	Menus produits forestiers	1 900,00	1 800,00	1 800,00
7025	Taxes d'affouage	90,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	300,00	1 450,00	1 450,00
70323	Redev. occupat* domaine public communal	2 000,00	1 500,00	1 500,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	650,00	660,00	660,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	555,00	555,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	75 000,00	55 000,00	55 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	7 500,00	7 500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	200,00	50,00	50,00
73	Impôts et taxes	1 289 500,00	1 210 309,00	1 210 309,00
73111	Impôts directs locaux	350 947,00	222 762,00	222 762,00
73211	Attribution de compensation	812 280,00	843 592,00	843 592,00
73221	FNGIR	27 526,00	27 526,00	27 526,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	73 747,00	75 429,00	75 429,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	25 000,00	41 000,00	41 000,00
74	Dotations et participations	145 898,00	295 025,00	295 025,00
7411	Dotation forfaitaire	42 007,00	27 283,00	27 283,00
74121	Dotation de solidarité rurale	42 230,00	29 928,00	29 928,00
74718	Autres participations Etat	37 000,00	32 000,00	32 000,00
7473	Participat° Départements	800,00	800,00	800,00
74751	Participat <sup>e</sup> GFP de rattachement	8 100,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	6 000,00	6 000,00	6 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat" taxes foncière	662,00	197 269,00	197 269,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	9 099,00	1 745,00	1 745,00
75	Autres produits de gestion courante	7 274,00	5 191,00	5 191,00
752	Revenus des immeubles	6 074,00	5 191,00	5 191,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 200,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	1 553 769,00	1 645 540,00	1 645 540,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	4 720,00	4 363,00	4 363,00
7718	Autres produits except, opérat° gestion	700,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	619,00	547,00	547,00
7788	Produits exceptionnels divers	3 401,00	3 816,00	3 816,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 558 489,00	1 649 903,00	
	= a+b+c+d	1 556 465,00	1 049 903,00	1 649 903,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
_	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 558 489,00	1 649 903,00	1 649 903,00

	<u> </u>
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	230 027,12
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 879 930,12

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) SI la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)						
010	Stocks	0,00	0,00	0,00						
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	23 252,00	19 539,00	19 539,00						
202	Frais réalisat° documents urbanisme	12 000,00	2 249,00	2 249,00						
2031	Frais d'études	11 252,00	16 420,00	16 420,00						
2033	Frais d'insertion	0,00	870,00	870,00						
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00						
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	316 038,00	189 686,00	189 686,00						
2111	Terrains nus	0,00	4 306,00	4 306,00						
2113	Terrains aménagés autres que voirie	1 812,00	0,00	0,00						
2116	Cimetières	27 845,00	4 146,00	4 146,00						
2117	Bois et forêts	12 716,00	17 526,00	17 526,00						
2128	Autres agencements et aménagements	84 783,00	35 599,00	35 599,00						
21311	Hôtel de ville	1 692,00	2 520,00	2 520,00						
21312	Bâtiments scolaires	1 845,00	75 375,00	75 375,00						
21318	Autres bâtiments publics	87 486,00	11 445,00	11 445,00						
2135	Installations générales, agencements	24 336,00	7 283,00	7 283,00						
2138	Autres constructions	13 611,00	0,00	0,00						
2151	Réseaux de voirie	3 500,00	15 538,00	15 538,00						
21538	Autres réseaux	3 614,00	0,00	0,00 0,088						
21578	Autre matériel et outillage de voirie	outillage 2 224,00 4 096,00								
2158	Autres installat <sup>a</sup> , matériel et outillage									
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	3 396,00	3 396,00 3 700,00						
2184	Mobilier	14 003,00 3 700								
2188	Autres immobilisations corporelles	19 919,00	3 917,00	3 917,00 0,00						
22	Immobilisations reques en affectation (hors opérations)									
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00						
	Total des dépenses d'équipement	339 290,00	209 225,00	209 225,00						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00						
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00						
16	Emprunts et dettes assimilées	278 046,00	191 221,00	191 221,00 189 721,00						
1641	Emprunts en euros	276 546,00	189 721,00							
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	1 500,00	1 500,00						
18	Compte de liaison : affectate (BA,régie)	0,00	0,00	0,00						
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00						
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00						
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00						
020	Total des dépenses financières	278 046,00	191 221,00	191 221,00						
			-							
458102	PPRT-DEMOLITIONS (6)	267 226,00	11 347,00	11 347,00						
458103	OP RUE BERNARDOT (6)	84 860,00	865,00	865,00						
Tota	al des dépenses d'opérations pour compte de tiers	352 086,00	12 212,00	12 212,00						
	TOTAL DEPENSES REELLES	969 422,00	412 658,00	412 658,00						
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00						
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00						
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00						
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00						
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00						
TOTAL DE	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	969 422,00	412 658,00	412 658,00						

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	448 673,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	559 972,15
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 421 303,15

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelies (3)	Vote (4)		
010	Stocks	0,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement (hors 138)	47 776,00	2 500,00	2 500,00		
1323	Subv. non transf. Départements	24 608,00	2 500,00	2 500,00		
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	9 800,00	0,00	0,00		
13258	Subv. non transf. Autres groupements	2 300,00	0,00			
1341	D.E.T.R. non transférable	11 068,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	00,0		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		
	Total des recettes d'équipement	47 776,00	2 500,00	2 500,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	131 192,02	620 422,15	620 422,15		
10222	FCTVA	25 900,00	16 400,00	16 400,00		
10226	Taxe d'aménagement	25 443,00	15 000,00	1 ' 1		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	79 849,02	589 022,15	589 022,15		
138	Autres subvent <sup>o</sup> invest, non transf,	0,00	0,00			
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	1 500,00			
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		
024	Produits des cessions d'immobilisations	188 764,00	0,00	0,00		
	Total des recettes financières	321 456,02	621 922,15	621 922,15		
458202	PPRT-DEMOLITIONS (5)	273 615,00	11 350,00	11 350,00		
458203	OP RUE BERNARDOT (5)	84 860,00	865,00	865,00		
Tot	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	358 475,00	12 215,00	12 215,00		
	TOTAL RECETTES REELLES	727 707,02	636 637,15	636 637,15		
021	Virement de la sect° de fonctionnement	496 712,00	353 975,00	353 975,00		
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	14 354,00	11 068,00	11 068,00		
28031	Frais d'études	2 388,00	0,00	0,00		
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	2 397,00	2 398,00	2 398,00		
280422	Privé : Bâtiments, installations	9 351,00	8 452,00	8 452,00		
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	218,00	218,00	218,00		
TOTAL L	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	511 066,00	365 043,00	365 043,00		
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00		
·	TOTAL RECETTES D'ORDRE	511 066,00	365 043,00	365 043,00		
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 238 773,02	1 001 680,15	1 001 680,15		

	<del>_</del>
RESTES A REALISER N-1 (10)	419 623,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 421 303,15

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

<sup>(7)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

2	A2.1
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	1			/ · · · · ·	The state of the s	
	Date de la			Montant des remboursements N-1	soursements N-1	
Nature	décision de	Montant maximum autorisé	Montant doc Grando M. A.			Encours restant dù au 01/01/N
(Pour chaque ligne, indiquer le numèro de contrat)	réaliser la ligne	au 01/01/N	montain des mages iv-	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
	de trésorerie (2)					
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9620213346	24/09/2020	300 000 00	00'0	00'0	0,00	00'0
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		300 000,00	0,00	0,00	00'0	00'0

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie pour les productions de trésorerie pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérèts sont comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérèts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les prour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérèts compte 6618.

	2	A2.2	7:39
200000000000000000000000000000000000000			
			EPAKIIION PAK NAIUKE UE DEI
OXX	IV - ANNEXES		LA DETTE – R
William St.			<u>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE</u>
			ELEMEN

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	1. 4	<u> </u>									•											
ļ	<u> </u>	g'em-	prunt (8)					A-1	A-1	A-1		Ą	A-1	<	ŧ							
Possibilité	÷	rembour-	sement anticipé	N N	ii.																	
	Profil	d'amor-	tissement (7)					X Echéance	constante X Echéance	constante X Echéance	constante	X Echéance	X Echéance	constante	A Echeance constante							
	Pério-	rembour-	sements (6)					T	ŀ	<b>⊢</b> -		∢	F	,	<b>4</b>							
		Devise																				
initial		Taux	actuariel					4,140	3,980	3.732	<u> </u>	3,985	4,228	:	2,848			70 S. S. S. S.				
Taux initial		Niveau	de taux (5)					4,140	3,980	3 650		3.970	4,140		2,940							
Emprunts et dettes a l'origine du contrat		Index (4)																				
dettes a l'o	Type de	taux	d'intérêt (3)					ш	μ,	L	÷	tL.	u.		ιĽ							
Emprums er		Nominal (2)		000	an'n	2 450 000,00	2 450 000,00	1 000 000,00	400 000,00	00 000	200	100 000,00	200 000,00		250 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	Date du	premier	rembour- sement					25/03/2008	25/01/2010	0,000,000	0102/00/07	25/01/2012	25/02/2012		15/03/2014							
	Date	d'émission ou	mobilisation	7.1																		
		Date de	signature					19/02/2008	08/10/2009		0102/20/01	17/10/2011	24/10/2011		09/12/2013							
		Organisme prêteur ou chef	de file					CAISSE D'EPARGNE	SAGE OF BARBARA		CAISSE U'EPARGNE	CAISSE D'EPARGNE	CAISSE D'EPARGNE		CAISSE D'EPARGNE							
	Natite	iquer le numéro	de contrat)		163 Emprunts obligataires (Total)	164 Emprunts auprès des	etablissements financiers (fotal)	3262655	27000	,	3294614	8929263	80802803		AN096795	1643 Emprunts en devises (total)	16441 Emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie (total)	165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)	167 Emprunts et dettes assortis de	1671 Avances consolidées du Trésor (total)	1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)	1675 Dettes pour METP et PPP (total)

	Pério- Profil de gorie des	d'amor- tissement (7)							
ne du contrat		Index (4) Niveau Taux de taux de taux actuariel (5)							
Emprunts et dettes à l'origine du contrat	Type de	taux Nominal (2) d'intérêt (3)	00'00	00'0	0000	0.00	00'0	0,00	2.450.000.00
	Date Date du	date de rembour- mobilisation sement							
		Organisme prêteur ou chef Date de de file signature							
	Nature	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro Org de contrat)	1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)	1678 Autres emprunts et dettes (total)	168 Emprunts et dettes assimilés (Total)	1681 Autres emprunts (total)	1682 Bons à moyen terme négociables (total)	1687 Autres dettes (total)	Total and a final

(1) Sì un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'interèt : F : fixe ; V : variable simple : C : complexe (clest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine, Exemplie A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	<b>A</b>	A2.2	7-74
The state of the s	/ - ANNEXES		<u> - REP</u>
A CONTRACTOR OF THE PROPERTY O			ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA

Manuscript		A2.2 – RI	- REPARTITION PA	ON PAR NATU	RE DE DE	TTE (	R NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)	et 166)	(suite)	the state of the s	- AMAZIÇANI	
						2 20 10 10 10	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventueile (11)	Capital restant dú au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		0.00					00'0	00'0	00'0	00*0
164 Emprunts auprès des établissements financières (Total)		00'0		789 320,46					189 720,72	27 754,69	00'0	2 753,97
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		789 320,46					189 720,72	27 754,69	00'0	2 753,97
3262655		00'0	A-1	171 571,09	1.92	IL.		4,140	84 019,24	5 809,84	00'0	00'0
3285818		00'0	A-1	130 831,39	3,75	ft.		3,980	30 791,33	4 751,31	00'0	00'0
3294614		00'0	A-1	282 584,26	9,42	ц,		3,732	25 364,67	72'696 6	00'0	156,48
8929263		00'0	A-1	28 688,80	2,00	u,		3,985	9 193,11	1 138,95	00'0	722,38
8932803		00'0	A-1	95 017,45	5,83	u.		4,228	14 251,43	3 714,37	00'0	334,37
AN096795		00'0	A-1	80 627,47	2.00	ı.		2,848	26 100,94	2 370,45	00,0	1 540,74
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0					00*0	00'0	oa⁺o	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de trace sur lione de trésorerie (total) (9)		00.0		00'0					00'0	00'0	00.0	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
167 Emprunts et dettes assortis de		0,00		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		00'0		00'0					00'0	0,00	00'0	00'0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0					00,0	00,0	00'0	00'0
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (fotal)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0					00,0	00'0	00*0	00,00
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00,00	00'0	00'0	00'0
Westernament and the second se												

***************************************					Em	Emprunts et dettes au 01/01/N	01/01/N				
						Taux d'intérêt	itérét		Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dù au 01/01/N	Durée résiduelle (en t années)	Type de Index (13) taux (12)	Niveau de taux d'intérêt à la date 3) de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	IGNË de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables		00'0		00'0				00'0	00'0	00'0	00'0
1687 Autres dettes (total)		00'0		00°0				00'0	00'0	00'0	00,0
Total général		00'0		789 320,46				189 720,72	27 754,69	00'0	2 753,97

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'interet après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

NNEXES	REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	
IV – ANNE	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTI	

***************************************
PARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)
۹
ပ္သ
뜻
$\mathbf{Y}$
힉
×
$\supset$
⋖
TS PAR STRUCTURE DE TA
الا
빘
뜨
리
ان
ă
œ
Ø
2
≾∣
<u>u</u>
က
9
5
Δ
Σ
Ш
S
삣
Z
0
-
F
2
Ă
띪
7
A2.3 - REPART
``
3
•

% par type de taux selon le capital restant	Established	00'0		0,00		00,0		00'0		00'0		00,0	00'0
Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)		0,00		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)		00'0		00'0		00'0		0,00		00'0		00'0	00'0
Niveau du taux à la date de vote du budget													
Taux maximal après couver- ture éventu-													
Coût de sortie (7)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Taux maximal (6)													
Taux minimal (5)													
Dates des périodes bonifiées													
Durée du contrat													
Type d'indices (4)													
Capital restant dú au 01/01/N (3)		00*0		00'0		00'0		0,00		00'0		00'0	00'0
Nominal (2)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Organisme prêteur ou chef de file													
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)	TOTAL (A)	Barrière simple (B)	TOTAL (B)	Option d'échange (C)	TOTAL (C)	Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)	TOTAL (D)	Multíplicateur jusqu'à 5 (E)	TOTAL (E)	Autres types de structures (F)	TOTAL (F)	TOTAL GENERAL

(1) Répartir les emprunts seion le type de structure de taux (de A à F seion la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partieile d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérèts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérèts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

WAS INVESTIGATE TO THE PROPERTY OF THE PROPERT		The second secon	ANINEYES			With the second	Α
ELEMENTS D	U BILAN – E	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE –	= - TYPOLOGIE DE	TTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	DE L'ENCOURS		A2.4
		A2.4 – TYPOLOGII		E DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	URS (1)		William
		(1)	(2)	(2)	(4)	(2)	(9)
<u>r</u>	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices
orrecture (A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de	Nombre de	de de la companya de	C	C C	euro		
taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	produits	0	,				
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	00'0	0,00	00,0	00'0	
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunne)	Montant en euros	789 320,46	00'0	00.0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	O	0	٥	O	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	
and the state of t	Nombre de produits	0	0	٥	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	00'0	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	O	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00°0	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de						O
(F) Autres types de structures	% de l'encours						00'0
	Montant en euros						00'0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

	5
2	A2.
V - ANNEXES	ELA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE
	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DET

# A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

		Transition to the second						Instrument de couverture	verture				
		TISANCO TINI								Périodicité		Primes éventuelles	entuelles
Instruments de couverture					Type de	Nature de la	Notionnel de			å	Montant des		Primes
(Pour chaque ligne, indiquer	Référence de	Capital restant		Organisme	couverture	couverture	l'instrument de		Date de fin	règlement	commissions	Frimes payees	reçues pour
le numéro de contrat)	l'emprunt couvert	dû au 01/01/N	du contrat	co-contractant	(3)	(change ou	couverture	du contrat	au contrat	des	diverses	pour lacial	la vente
-						taux)				intérêts (4)		nonida p	d'option
Taux fixe (total)		00:00					00'0				00'0	00'0	00'0
Taux variable simple (total)		00'0					00'0				00'0	00'0	00'0
Taux complexe (total) (2)		00'0					00'0				00'0	00'0	00,0
Total		00'0					00'0				00'0	00'0	00,0

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (aap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer l'a périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<u> </u>	300	C:7H
SHXHXIIS		E - DEIAIL

## A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

	THE RESIDENCE AND ADDRESS OF THE PERSON OF T			Effet de l'in	Effet de l'instrument de couverture	er.			
Instruments de couverture		Taux pavé	.41	Taux recu (7)	(7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)	nprunt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture	près opération de couverture
Taux fixe (total)						00'0	00'0		
Taux variable simple (total)						00'0	00'0		
Taux complexe (total) (2)						00'0	00'0		
Total						00.0	00'0		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à Dette en capital au		Annuité à payer au	Dont	
PAR PRÉTEUR	l'origine (2)	01/01/N de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(ex : émissions publiques ou privées)					

<sup>(1)</sup> Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

<sup>(2)</sup> La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

### **A2.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

### **A4 – ETAT DES PROVISIONS**

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			INCOMMO					
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE		
	PROVISIONS BUDGETAIRES							
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES					
Provisions, pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,60		0,00	0,00	0,00	0,00		

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		189 721,00	189 721,00
16 Emprunts et dettes assimílées (A)		189 721,00	189 721,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	189 721,00	189 721,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

1	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	189 721,00	448 673,00	559 972,15	1 198 366,15

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget -- vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	396 443,00	III 396 443,00
Ressources propres externes de l'année (a)		31 400,00	31 400,00
10222	FCTVA	16 400,00	16 400,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	15 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières	·	
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	365 043,00	365 043,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	2 398,00	2 398,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	8 452,00	8 452,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	218,00	218,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	353 975,00	353 975,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	396 443,00	419 623,00	0,00	589 022,15	1 405 088,15

	, r	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11	1 198 366,15
Ressources propres disponibles	IV	1 405 088,15
Solde	V = IV II (6)	206 722,00

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(5)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget -- vue d'ensemble.

<sup>(6)</sup> îndiquer le signe algébrique.

2	A9
	ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

# A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : application mesures foncières PPRT	on mesures foncières PPR		Date de la de	Date de la délibération : 22/04/2014
		Pour mémoire	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits	Total (4)
		réalisations cumulées		votés	
and an advantage of the second		au 01/01/N (2)		IAA A	
DEPENSES (a)		500 231,48	0000	00'0	00'0
458101 Dépenses nouvelles (5)		65/169 267	00'0	00'0	00'0
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire		00'0/	00'0	00'0	00'0
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		00'0 / \3	00'0	00'0	00'0
458101 Annulations sur dépenses (c) (6)		\$ \ /2 540,09	0,00	00'0	00'0
Dépenses nettes (a – c)		497 691,39	00'0	00'0	00,00
RECETTES (b)		2\396 602,84	00'0	00'0	00'0
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		75,603 856 1 / 1	00'0	00,0	00'0
040 Financement par le mandataire	V	ا 433\04,47 ع	00'0	00'0	00'0
041 Financement par emprunt à la charge du tiers		00'0\ /	00'0	00,00	00'0
458101 Annulations sur recettes (d) (6)		/ 4 388\g0	00'0	00'0	00,00
Recettes nettes (b - d)		2 392 214,0ዺ	00'0	00'0	00'0

N° opération : 45802	Intitulé de l'opération :	lé de l'opération : PPRT-DEMOLITIONS		De	Date de la délibération :
		Pour mémoire	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits	Total (4)
		réalisations cumulées		votés	
		an 01/01/N (2)		200	
DEPENSES (a)	6	100 834, 54-94-448,77	161 430,00	11 347,00	172-777,00
458102 Dépenses nouvelles (5)		/ 49 963,17	161 430,00	11 347,00	172 777,00
458102 (5)	مد	6 388 80 + 44 485,60	00'0	00,00	00'0
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	chilling words	00'0	00'0	00'0	00'0
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	10	00'0	00'0	00'0	00'0
Annulations sur dépenses (c) (6)		00'0	00'0	00'0	00'0
Dépenses nettes (a – c)	7	100 837,5194448,77	161 430,00	11 347,00	142.777,00
RECETTES (b)		24 913,72	237 351,00	11 350,00	248 701,00
458202 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		24 913,72	237 351,00	11 350,00	248 701,00
040 Financement par le mandataire		00'0	00'0	00'0	00'0
041 Financement par emprunt à la charge du tiers		00'0	00'0	00'0	00'0
Annulations sur recettes (d) (6)	CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF	00'0	00'0	00'0	00'0
Recettes nettes (b - d)		24 913,72	237 351,00	11 350,00	248 701,00

N° opération : 45803	Intitulé de l'opération : (	de l'opération : OP RUE BERNARDOT		Q	Date de la délibération :
		Pour mémoire	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits	Total (4)
		réalisations cumulées		votes	
		au 01/01/N (2)			
DEPENSES (a)		2 372,19	134 328,00	865,00	135 193,00
458103 Dépenses nouvelles (5)		2 372,19	134 328,00	865,00	135 193,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	The state of the s	00'0	00'0	00'0	00,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		00'0	00'0	00,00	00'0
Annulations sur dépenses (c) (6)	THE PARK AND ADDRESS OF THE PA	00'0	00'0	00'0	00'0
Dépenses nettes (a - c)	anist Marian Marian Marian Transcription Control of the Control of	2 372,19	134 328,00	865,00	135 193,00
RECETTES (b)		00'0	136 701,00	865,00	137 566,00
458203 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		00'0	136 701,00	865,00	137 566,00
040 Financement par le mandataire		00'0	00'0	00'0	00'0
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	, (1447)	00'0	00'0	00,0	00,0
Annulations sur recettes (d) (6)		00'0	00'0	00,0	00'0
Recetter netter (b - d)	Tallipping.	00'0	136 701,00	865,00	137 566,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

<sup>(2)</sup> Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

 <sup>(5)</sup> Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) indiquer le chapitre.

BP 2021

commune de Bourogne - 90 - Budget Communal

CA Exhardu

2019

 $\geq$ 

A9

### CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

IV - ANNEXES

'N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : application mesures foncières PPRT	pplication mesures for	icières PPRT		Date de la délibération : 22/04/2014	: 22/04/2014
	Cumul des	÷	Sur l'exercice	ercice		Cumul des
	réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2018)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	réalisations au 31/12/2019
DEPENSES (a)	1 898 371.36	502 458.00	500 231.48	0.00	0.00	2 398 602.84
458101 Dépenses nouvelles (2)	1 898 371.36	502 458.00	500 231.48	0.00	0.00	2 398 602.84
458101 Annulations sur dépenses (c)(3)	0.00	0.00	2 000.00	0.00	0.00	2 000.00
Dépenses nettes (a-c)	1 898 371.36	502 458.00	498 231.48	0.00	0.00	2 396 602.84
RECETTES (b)	2 390 264.94	6 314.00	6 337.90	0.00	0.00	2 396 602.84
	0.00	0.00	00.00	00.00	0.00	0.00
458201 Financement par le tiers et par d'autres tiers (4)	2-390 264.94	6 314.00	1 949.10	0.00	0.00	2 392 214.04
458101 Annulations sur recettes (d)(3)	0.00	0.00	4 388.80	0.00	0.00	4 388.80
Recettes nettes (b-d)	2 390 264.94	6 314.00	6 337.90	0.00	0.00	2 396 602.84

Erreux sur l'annexe de l'operation 1 emptes de tiers

ancune realisation. 11.

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

### B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

<sup>(2)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	. IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

### B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVES	STISSEMENT		
		FONC	FIONNEMENT		
657361	2021-02	SUBVENTION CAISSE ECOLE	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	Association	1 490,00
657361	2021-01	SUBVENTION CAISSE ECOLE	OCCE COOP SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE	Association	6 070,00
6574	2021-03	SUBVENTION	FOOT BALL CLUB	Association	6 000,00
6574	2021-04	SUBVENTION SOUTIEN AU BURKINA FASO	BARAKA LAO CHEZ POIRAT FRANCIS	Association	2 000,00
6574	2021-06	SUBVENTION MEMOIRE DES MORTS	SOUVENIR FRANCAIS COMITE DE BOUROGNE	Association	300,00
6574	2021-07	SUBVENTION ASSOCIATION	UNE ROSE UN ESPOIR	Association	150,00
6574	2021-09	SUBVENTION	COLLEGE LUCIE AUBRAC FOYER SOCIO EDUCATIF	Association	100,00
6574	2021-10	SUBVENTION	JEUNES SAPEURS POMPIERS	Association	300,00
6574	2021-08	SUBVENTION	Collect. Résistance-Déportation	Association	200,00
6574	2021-05	SUBVENTION	LES GALOPINS	Association	1 000,00

<sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

<sup>(2)</sup> Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

	IV – ANNEXES	S				Ν	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		- ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	NEL AU 01/01/N	OATTO		ည	
	C1 – ETAT	C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	- AU 01/01/N	TATOO TA			
GRADES OIJ EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIF BUDO	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS PT (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	0,00	00'0	00,0	00'0
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00,0
Directeur general aujoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00,0	00.0	00.0	00.0	00,0	0,00
FILERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	1,77	3,77	2,37	1,00	3,37
Adjoint administratif principal 1er classe	O	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0
Adjoint administratif principal 2er classe	OC	00'0	0,92	0,92	0,92 0,85	00.0	0,92
Attaché	Y (	1,00	00'0	1,00	00,0	00,0	00'0
Rédacteur Pédacteur arincipal (ar classe	<b>a</b> a	00,0	00'0	0000	00.00	0000	00'0
Necessary principal resistance of the classe	) M ⊲	00,1	00'0	1,00	0,00	0,00	0,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	96'0	7,96	7,86	00'0	7,86
Adjoint technique 2°classe	O	0000	00'0	00'0	0,00	00,0	0,00
Adjoint technique principal 1° classe Adjoint technique territorial	υ υ	3,00 3,00	00.0	00'6	00,E	00,0	00, 00, 00,
Adjoint technique territorial principal 2em classe	O	1,00	96'0	1,96	1,96	00,0	1,96
Adjoint technique territorial principal de 1er classe Technicias	O m	0,00	00'0	0,00	00°0 06°0	00.0	00,0
Technicien principal 2em classe	ത	1,00	00'0	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	00'0	2,00	2,00	00'0	2,00
ATSEM principal 1er classe	00	2,00	00'0	2,00	2,00	0,00	2,00 0,00
FILERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	0,00	00,00	00'0	00,0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (1)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	00'0	1,00	1,00	0,00	1,00
ETAPS PP 1er classe	В	1,00	00'0	1,00	1,00	00.00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1er classe	C	1,00	00'0	1,00	1,00	00,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	00'0	2,00	2,00	00'0	2,00
Adjoint d'animation	0	00'0	00'0	00'0	0,0	00,0	00,0
Adjoint principal d'animation de 2èm classe   Adjoint territorial d'animation	υ υ 	9, 6, 9, 6,	0000	00'1	0,1	00,0	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIF( BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS T (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (K) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		15,00	2,73	17,73	16,23	1,00	17,23

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) %) présent la moitlé de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mirannée) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

 	ပ	
IV – ANNEXES	AUTRES EL EMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	

### C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITUL AIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMI	REMUNERATION (3)	COV	CONTRAT
	ξ	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				41 880,84		
secrétaire générale	¥	ADM		41 880,84	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				19 341,18		
adioint animation	O	ANIM		8 261,94	A	Α
adjoint technique	O	URB		11 079,24	A	А
TOTAL GENERAL				61 222,02		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sporff.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 86-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

### C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
LE GRAND BELFORT		TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
TERRITOIRE D'ENERGIE 90			0,00
SOLIDARITE ACTION SUD		SFP	0,00
SYNDICAT MIXTE DU SCOT 90		SFP	0,00
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA FOURRIERE		SFP	0,00
SYNDICAT DU COLLEGE MORVILLARS		SFP	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES** 

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	2 763 000,00	-21,64	23,74	305,81	655 936,00	218,00
TFPNB	27 900,00	11,86	36,45	5,19	10 170,00	17,68
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	2 790 900,00	-21,40			666 106,00	209,94

IV.	/ – ANNEXES	IV
ARRE	TE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES:

Pour: 17 Contre: Abstentions:

Date de convocation: 08/04/2021

Présenté par Le MAIRE (1), A Bourogne, le 13/04/2021 Le MAIRE, B. Guardia

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Bourogne, le 13/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),



ANDRE Philippe	
BASSI Jean-Michel	
BAUDIN François	TAT
BONIN Jacques	De l
cortirobert a procuration de 11 ve SCHEIDEGGER	
DANG-HAO Gilles	absent exause
DEVILLARD Maud	absente exegrée
GRESSOT David	Ela
GUARDIA Baptiste a procuration de MMe MEIER	Inth.
HUDELOT Guy	
LAHEURTE Laurence donne procustion S. Reiniche	37
MALNATI Joëlle	Aug 1
MEIER Carol a donné procuration à Bapliste Guardia	M.
POUX Sandrine	8
REINICHE Sébastien a procuration de Luraice dihembre	(D)
SANGLARD Geneviève a procuration de 11re VERGNAUCT	ganflard
scheldegger sylviane a donné procuration à CORTi Robert	
VERGNAULT Sandrine a donné procuration à Mre SANGUARD	y anglard
ZARAGOZA-MEYER Odile	